



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 27 MAI 2025 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

Validation Procès-Verbal de la séance du 11 Avril 2025

- Adhésion au service communautaire d'instruction des demandes d'urbanisme
- Création d'un Budget Lotissement
- Demande d'aliénation de voies communales à La Capélanie
- Décision Modificative n°1-Budget Assainissement (ajustement provision/créances +2ans)
- Présentation du transfert de compétence Voierie
- Divers